

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'AAPPMA DE SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

Sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire,
Le vendredi 25 février à 9 heures,
Lieu Restaurant le Lion d'or - Place de la mairie - 12130 Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Présentation des modifications statutaires.
- ↪ Changement de nom de l'association
- ↪ Adoption des statuts modifiés de l'AAPPMA conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par arrêté du 2 Juin 2023 (**obligatoire**)

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AAPPMA DE SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

Les membres actifs de l' Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
DE SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC

Sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire,
Le vendredi 25 février à 9h30mn,
Lieu Restaurant le Lion d'or - Place de la mairie - 12130 Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Présentation du rapport moral et adoption.
- ↪ Présentation du rapport d'activité et adoption
- ↪ Présentation du rapport financier et adoption
- ↪ Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
- ↪ Questions diverses

A Saint-Geniez-d'Olt-e d'Aubrac, 22 Janvier 2024

Le Président
SALGUES VINCENT

Le Secrétaire
SOLIGNAC ALEXIS

INVITATION

L'assemblée Générale sera suivi d'une intervention d'Alexis Solignac sur la problématique des cyanobactéries.